



District de la
Nièvre de
football



DEMANDE DE DEROGATION CFF3
2021-2022
SENIORS DEPARTEMENTAL 1

Je soussigné, _____, représentant le club de
_____ demande une dérogation afin que M.
_____ couvre, au regard de l'obligation des éducateurs, notre équipe
_____ qui évolue en D1 pour la saison 2021/2022.

M. _____ s'engage à passer le CFF3 (module U19 sur 2 jours et le module
Seniors sur 2 jours + certification).

Fait à _____

Le _____

Signature du demandeur

Signature et cachet du club

En complément des obligations prévues aux Statuts des Educateurs, les clubs disputant le championnat de Départemental 1 sont tenus d'utiliser les services d'un éducateur titulaire du CFF3 ou à fortiori d'un BMF, BEF voir plus (DES - BEFF - BEPF). Il peut jouer avec les équipes de son club selon les dispositions en vigueur, mais il doit obligatoirement être présent sur le banc de touche ou sur le terrain à chaque fois que l'équipe de son club participe à une compétition officielle. Si un club ne dispose pas de CFF3 en Départemental 1, une amende (prévue au barème financier) par match officiel de son équipe sera appliquée. Toutefois, le club a la possibilité de se mettre en règle en inscrivant un éducateur à une des sessions de formation organisée par la Direction Technique Départementale et avoir fait, au préalable, une demande de dérogation.